



**Convocation pour une réunion du conseil d'établissement qui se tiendra
le mercredi 6 décembre 2023 à 19 h.**

Proposition d'ordre du jour

1. Constatation du quorum
2. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption et suivi au procès-verbal de la rencontre de novembre 2023
5. Interventions du public
6. Collaboration entre la ville de L'Ancienne-Lorette et Centre de Services Scolaire (invités)
7. Formation obligatoire des membres

[Capsule 7 - Verbes utilisés et distinction](#) (2 min.)

8. Consultation sur le Cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire (avis)
9. Budget service de garde (prévision)
10. Prévision de clientèle
11. Parascolaire (basket)
12. Informations générales
 - a. Du président
 - b. Du directeur
 - c. De la trésorière
 - d. Du personnel
 - e. Du représentant au comité de parents
13. Autres sujets
14. Levée de l'assemblée